

Paris, le 24 mars 1919.

Objet. 28/3 19

521/5

Monsieur le Chef de l'Etat,

Depuis que j'ai eu l'honneur et
le plaisir de m'entretenir avec vous à
la veille de mon départ de Varsovie
pour Paris, je n'ai pas eu de nouvelles
de votre santé qui m'avait alors alarmé,
j'espère que vous êtes maintenant complète-
ment rétabli. ~~Je~~ fais des vœux pour qu'il en soit
ainsi.

Tout mon séjour à Paris a été employé
à éclairer la conférence interalliée et
surtout particulièrement le gouvernement
et les pouvoirs constitués français sur

la véritable situation de la Pologne, sur celle de Lvov et sur la terrible répercussion qu'aurait sur toute l'opinion et sur la marche des événements politiques en Pologne la chute de l'héroïque cité; enfin sur la nécessité absolue de vous venir en aide immédiatement.

J'ai demandé 1° l'envoi immédiat d'un régiment de l'armée de Haller avec un échelon de munitions par la voie du nord de l'Italie et de la Tchéco-Slovaquie.

Les autres régiments devant suivre la même voie en attendant que celle de Gantzig puisse être utilisée.

2° l'envoi en Ukraine d'un ultimatum appuyé par une démonstration armée

interallié ;

3° L'interdiction contrôlée par une commission interalliée du passage par la ligne ferrée Munkacs - Torg de munitions et d'armes destinées à l'Ukraine.

4° L'envoi sans délai du matériel que vous avez demandé.

Au conseil des Six paraît s'être manifestée une certaine opposition et une certaine obstruction de la part d'une puissance alliée. Les mesures énergiques n'ont pas été prises en dépit de leur urgence.

Le plus clair de ce que j'ai obtenu, c'est (en dehors du fait que les milieux français sont maintenant exactement renseignés) de faire décider l'envoi immédiat d'un régiment de Haller ;

notre Etat - Major prépare actuellement
son transport par voie ferrée jusqu'à
Lacovie, ce qui n'est pas facile.

On me dit qu'il pourrait être rendu
à destination du 2 au 3 avril.

J'espère que le reste suivra provisoirement
par la même voie jusqu'au moment
où Vantzig pourra être utilisée sans
danger, ce qui selon moi n'est pas
encore proche.

Le nécessaire a été fait pour Struj.

On presse d'autre part la question
du matériel et la mission du Général
Henry ne vous arrivera pas certainement
les mains vides.

J'ai agi ici de mon mieux, pour vous
aider à sortir des pires difficultés où

vous vous trouvez, poussé autant par
le sentiment profond que m'inspire
la Pologne que par mon ardent
patriotisme qui sent l'absolue nécessité
de l'existence d'une Pologne grande
et forte, sœur de la France, pour
garantir dans l'avenir le maintien de
la Paix.

Y'aurais aimé, Monsieur le Président
de la République, continuer à me
consacrer à la noble et belle cause que
je me suis efforcé de servir jusqu'
ici avec le meilleur de mon intelligence
et de mes forces.

Les circonstances ne me le permettent pas
et je vais rejoindre dans une vingtaine
de jours mon poste de Constantinople.

Avant de vous quitter, je vous
prie d'agréer Monsieur le Président
de la République
l'expression de ma profonde reconnaiss-
sance pour l'accueil si chaleureux,
si enthousiaste qui m'a été fait
partout en Pologne; j'en garderai
un souvenir ineffaçable; et vous person-
nellement, je vous exprime mon merci
reconnaisant pour toutes les attentions
délicates que vous avez eues pour moi
et tout particulièrement pour avoir
détaché auprès de moi le Lieutenant
Michalowski dont j'ai apprécié le
fact et le caractère.

Veuillez agréer,

Monsieur le Chef de l'Etat,
l'expression de mon respect.

pl Bertillon
107. Boulevard Raspail - Paris

NARZĘDZIE DOWODZĄCO WOJSK POLSKICH
ADJUTANTURA GENERALNA
WARSZAWA

L. Dz. 521/S dnia 28 /X 1919 r.

załącz. Wydział